

# Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 91

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

## Avis divers

**publlegal**  
23 rue des Jeûneurs - 75002 Paris  
www.enquetes-publiques.fr  
Tél : 01.42.96.96.54

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**PRÉFÈTE DE L'ESSONNE**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC**  
**« LA PLAINE SAINT-JACQUES » PRÉSENTÉ**  
**PAR LA COMMUNE D'ORMOY**

Par arrêté n° 2017-PREF-DRCL/BEPAFI/175 du 31 mars 2017, la préfète de l'Essonne organise l'enquête publique unique préalable à :

- la déclaration d'utilité publique du projet,
- la cessibilité des parcelles de terrain nécessaires à sa réalisation.

**CETTE ENQUÊTE SE DÉROULERA**  
**DU MARDI 09 MAI AU SAMEDI 10 JUIN 2017 INCLUS soit 33 jours.**  
**CONSULTATION DU PROJET :** le dossier, comportant étude d'impact et avis de l'autorité environnementale, sera à la disposition du public à la mairie d'ORMOY, pendant toute la durée de l'enquête, aux heures normales d'ouverture au public :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- les mercredi et samedi : de 9h à 12h

**Fermeture tous les samedis de mai**

Il pourra également être consulté sur le site internet des services de l'Etat en Essonne : [www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement](http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement)

Un poste informatique sera mis gratuitement à disposition à la mairie d'OrmoY aux horaires d'ouverture au public.

**PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :** M. Bernard LEGROS, Ingénieur de l'Armement en retraite, se tiendra à la disposition du public en mairie d'OrmoY :

- mardi 9 mai 2017 de 14h30 à 17h30
- lundi 15 mai 2017 de 14h30 à 17h30
- mercredi 24 mai 2017 de 9h00 à 12h00
- jeudi 1er juin 2017 de 15h00 à 19h00
- samedi 10 juin 2017 de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations peuvent être demandées au maire : Hôtel de Ville - Place Raymond Gombault - 91540 ORMOY (Téléphone : 01.69.90.75.00).

**LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS** du public pourront être, soit :

- déposées dans le registre d'enquête papier mis à disposition à la mairie d'OrmoY,
- déposées sur le registre dématérialisé accessible via le site internet des services de l'Etat (ouvert du mardi 09 mai à 9h au samedi 10 juin 2017 à 12h)
- adressées par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie d'OrmoY, siège de l'enquête. Elles devront parvenir avant le 10 juin à 12h pour pouvoir être annexées au registre d'enquête.

Toute personne peut, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Préfète de l'Essonne (DRCL - BEPAFI - Bd de France - CS 10701 - 91010 Evry Cedex).

**RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE :** le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Essonne. Une copie sera tenue à la disposition du public pendant un an à la mairie d'OrmoY et à la préfecture.

Au terme de l'enquête, le projet sera ou non déclaré d'utilité publique, un arrêté prononcera la cessibilité des parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet.

EP 17-123 [enquete-publique@publlegal.fr](mailto:enquete-publique@publlegal.fr)

Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier à l'adresse suivante  
**DIRECTION DES PARCS, JARDINS ET PAYSAGES**  
Service territorial sud  
8 avenue Claude Perrault  
92330 Sceaux

Les dossiers pourront également être expédiés si les candidats en font la demande en contactant Beatrice Biocco au 01 41 87 28 93 ou par courriel à l'adresse [parcsjardins@hauts-de-seine.fr](mailto:parcsjardins@hauts-de-seine.fr)

Les dossiers dûment remplis et complétés devront être retournés ou déposés à l'adresse ci-dessus mentionnée avant le 28 avril 2017 à 15 H.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats sont invités à contacter la personne précitée.

**Délégation de Service Public**

Avis rectificatif du 11/04/17

**MAIRIE CATILLON FUMECHON**

M. Philippe TRUNET - Maire  
63 Rue de l'Eglise  
90130 CATILLON FUMECHON  
Tél : 03 44 78 51 78 - Fax : 03 44 78 51 78

Objet : Délégation de la gestion du service public d'eau potable - renouvellement du contrat de concession

Remise des offres  
au lieu de : 25/04/17 à 17h00 au plus tard  
lire : 16/05/17 à 17h00 au plus tard

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

**Marchés - de 90 000 Euros**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**COMMUNE DE FORMERIE**

M. William BOUS - Maire  
6 rue Georges Clémenceau  
60220 FORMERIE  
Tél : 03 44 48 17 26

Objet : Prestations de services d'assistance technique concernant la station d'épuration

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots

Lot N° 1 - exploitation de la station d'épuration, des collecteurs et des postes de relèvement des eaux usées

Lot N° 2 - suivi agronomique des bœufs de la station d'épuration

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
- 40% Prix

Remise des offres : 02/05/17 à 12h00 au plus tard

Envoi à la publication le : 11/04/2017

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.adto.fr/avis-de-marches>

**Avis divers**

**MAIRIE DE SAINTRY-SUR-SEINE**

Prescription de la révision du Règlement Local de Publicité (R.L.P)

Par délibération n° 2017-03-30-N°08 en date du 30 mars 2017, le conseil municipal de SAINTRY-SUR-SEINE a décidé de prescrire la révision de son Règlement Local de Publicité (R.L.P) sur le territoire communal.

Cette délibération peut être consultée en mairie.

## Enquête publique

### COMMUNE DE SACLAS

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**POUR LA PREMIÈRE DÉCLARATION DE PROJET VALANT**  
**MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**DE LA COMMUNE DE SACLAS**

Par arrêté n°27/17 en date du 05 avril 2017 le Maire de SACLAS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la première déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

Par décision n° EL7000025/78 du 27 février 2017, Madame la Présidente du Tribunal administratif de Versailles a désigné le commissaire enquêteur.

Monsieur Jean-Claude DOUILLARD, cadre transport assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la salle des fêtes de Saclas, Rue du 18 Mars 1962 du samedi 29 avril 2017 à partir de 9 heures au lundi 29 mai 2017 à 17 heures (date et heure de la fin de l'enquête).

Pendant ce délai susvisé

- un dossier sera déposé à la Mairie de Saclas, aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, ses propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser par écrit à la Mairie de Saclas - Monsieur le Commissaire enquêteur - 18 Rue de la Mairie - 91690 SACLAS ou par voie électronique à l'adresse suivante « [claudine.audrey@mairie-saclas.fr](mailto:claudine.audrey@mairie-saclas.fr) » en indiquant en objet du courriel « Observations PLU pour commissaire enquêteur »

Ce dossier sera aussi disponible sur le site internet de la commune : [www.mairie-saclas.fr](http://www.mairie-saclas.fr)

Le Commissaire Enquêteur recevra à la Salle des Fêtes

- Le samedi 29 avril 2017 de 9 heures à 12 heures
- Le samedi 13 mai 2017 de 9 heures à 12 heures
- Le jeudi 18 mai 2017 de 9 heures à 12 heures
- Le lundi 29 mai 2017 de 14 heures à 17 heures

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

### COMMUNE DE VERT-LE-GRAND

91810

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**PROJET D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET MODIFICATION DU PERIMETRE DE PROTECTION DU DOMAINE DE LA SAUSSAIE**

Par arrêté municipal n°1/2017/URBA du 21 mars 2017 et n°2/2017/URBA du 23 mars 2017, Monsieur le maire de Vert-Le-Grand a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et la modification du périmètre de protection du Domaine de la Saussaie.

A cet effet, Monsieur Pierre-Yves NICOL a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Versailles.

Cette enquête se déroulera à la mairie, à compter du vendredi 7 avril 2017 et ce jusqu'au mardi 9 mai 2017 inclus

Le dossier de projet sera consultable sur le site internet de la commune et Au service urbanisme, en mairie, 7 place de la Mairie :  
\* Les lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- \* Le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
- \* Le samedi de 8h30 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consulter le dossier d'enquête publique, consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou les adresser au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur, mairie de Vert Le Grand, 7 Place de la Mairie 91810 Vert-Le-Grand

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie le :

- \* Vendredi 7 avril 2017 de 14h00 à 17h00
- \* Jeudi 20 avril 2017 de 16h00 à 19h00
- \* Samedi 29 avril 2017 de 9h00 à 12h00
- \* Mardi 9 mai 2017 de 14h00 à 17h00

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur transmettra à Monsieur le Maire son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions au service urbanisme de la commune pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

## Constitution de société

Par acte SSP en date du 1er avril 2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée

### ILANNA

**Objet social :** Achat de terrain et construction de bâtiment d'activités afin de le revendre ou le louer éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

**Siège social :** 8, Avenue Emile Aillaud - 91350 GRIGNY

**Capital :** 100 euros

**Gérance :** M Dimitri, Luciano CUSTOIAS demeurant 22, bis rue de la concorde - 91800 BRUNOY

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'EVRY.

Aux termes d'un acte, SSP en date du 22/03/2017 il a été constitué une société

**Dénomination sociale :**

### EVAD

**Siège social :** 14, RUE GUILBAUD 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

**Forme :** SARL

**Capital :** 10000 Euros

**Objet social :** Maçonnerie, aménagement d'espace vert

**Gérance :** Mr ENSAR KAHRIMAN, Chez Mr Mehmet KAHRIMAN, 14 rue Guilbaud, 91700 Sainte Genevieve des Bois

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Evry

Par acte SSP en date du 5 avril 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

**Dénomination sociale :**

### RAMESH CHANDRA

**Nom Commercial :** LG ALIMENTATION

**Forme :** SAS

**Capital :** 1 200 euros

**Siège Social :** 21 avenue des sablons, 91350 GRIGNY

**Durée :** 99 ans

**Objet social :** Vente de produits alimentaires, de boissons alcoolisées ou non, de produits exotiques, cosmétiques et de télécartes

**Cession d'actions et agréments :** Cession libre entre associés et soumise à agrément pour les tiers

**Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées et chaque action donne droit à une voix

**Président :** Monsieur RAMESH Vincent demeurant 21 avenue des sablons 91350 GRIGNY

Immatriculation au RCS de EVRY

## Divers société

### BATEXPLAN

SASU au capital de 1000€  
Siège social : FERME DE LA GRANGE ST CLAIR  
91470 PECQUEUSE  
RCS N° : 810 402 396 00016 de EVRY

Par décision du Président du 09/04/2017 il a été décidé de transférer le siège social au BAT2 au 4 rue Anglobout 91460, 91460 MARCOUSSIS à compter du 09/04/2017

Gérant : MADAME CELINE BOUCHE-TEXIER BOIS DES MORTS 91470 LIMOURS

En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de EVRY.

## MANAGERS&CONSULTANTS

SASU au capital de 500 Euros  
siège social :  
8, rue du Long Foin  
91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS  
805 378 902 RCS d'EVRY

En date du 1er avril 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 186, avenue de Fabron 06200 NICE, à compter du 1er avril 2017. Radiation au RCS d'EVRY et réimmatriculation au RCS de NICE

rectificatif à l'annonce parue le 08 avril 2017, concernant la société

### CDG RENOV

Il a lieu de lire : siège - 02 rue de la chapelle, 91310, MONTLHERY

## FINANCIERE D'INVESTISSEMENT

SAS au capital de 328 000 €  
Siège social - 6,8,10 Avenue des Froides Bouillies  
91420 MORANGIS  
799 317 466 RCS EVRY

L'Assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2016 décide de ne pas renouveler le mandat de Président de Monsieur Philippe CULIN et du mandat de Directeur général délégué de Monsieur Laurent PIAU. L'Assemblée générale nomme à compter de ce jour, Monsieur Laurent PIAU demeurant 8,8,10 Avenue des Froides Bouillies 91420 MORANGIS Président de la société. L'Assemblée générale nomme Monsieur Philippe CULIN demeurant 8,8,10 Avenue des Froides Bouillies 91420 MORANGIS Directeur général délégué. Mentions seront faites au RCS EVRY

Additif à l'annonce parue le 01 avril 2017, concernant la société :

## TOUS TRAVAUX BATIMENT

Il fallait rajouter : "L'AGE du 23 mars 2017 a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 144826,55 euros par incorporation de réserves pour le porter à 152449,00 euros. Mention sera faite au RCS d'EVRY"



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email

**MAIRIE DE SAINTRY-SUR-SEINE**

Prescription de la révision du Règlement Local de Publicité (R.L.P)

Par délibération n° 2017-03-30-N°08 en date du 30 mars 2017, le conseil municipal de SAINTRY-SUR-SEINE a décidé de prescrire la révision de son Règlement Local de Publicité (R.L.P) sur le territoire communal.

Cette délibération peut être consultée en mairie.

**LES MARCHÉS PUBLICS**  
Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

**Appel à projets Candidatures**

**hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT**

**LE DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECHERCHE**

Des candidats pour l'exploitation d'un établissement de restauration légère situé dans le parc départemental de Sceaux, secteur Grenouillère

Le prestataire pourra commercialiser des denrées alimentaires telles que définies dans la convention et dans le cahier des charges. Elles devront être en conformité avec la réglementation concernant les normes sanitaires et règles d'hygiène des aliments remis directement aux consommateurs. L'autorisation d'exploiter sera accordée par convention d'occupation temporaire du domaine public d'une durée de un an renouvelable par tacite reconduction jusqu'à cinq ans maximum. En contrepartie l'exploitant s'acquittera d'une redevance annuelle composée d'une part fixe et d'une part variable représentant un pourcentage de son chiffre d'affaires

**ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES**

dans **Le Parisien**

[www.annoncesleparisien.fr](http://www.annoncesleparisien.fr)

**Nos bureaux**

**Saint-Ouen (93)**  
25, avenue Michelet  
01 40 10 51 51  
[legales@leparisien.fr](mailto:legales@leparisien.fr)

**Paris 4<sup>e</sup>**  
30/32, boulevard de Sébastopol  
01 44 54 54 52  
[annonces.opa@wanadoo.fr](mailto:annonces.opa@wanadoo.fr)



## VILLE D'ORSAY

### Approbation de la révision n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n° 2017-31 en date du 28 mars 2017, le Conseil Municipal a approuvé la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

La délibération sera affichée pendant un mois en mairie en application de l'article R.153-21 du Code de l'Urbanisme. Le rapport du commissaire enquêteur et le dossier de P.L.U. sont consultables au Service de l'Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

## LOCATION-GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date du 04/04/2017,

### La société GAT

Société par Actions Simplifiée à capital variable de 643 273,87 €, R.C.S. 552 017 402 CRETEIL, 44, avenue Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, représentée par M. JACOPIN,

A donné en location-gérance à :

### M. BARRAKA Madjid

28, avenue de Champrosay, 91360 VILLEMORISSON-SUR-ORGE, R.C.S. 403 772 890,

Un fonds de commerce de Licence Taxi sis et exploité au 28, avenue de Champrosay, 91360 VILLEMORISSON-SUR-ORGE, pour une durée allant du 02/05/2017 au 01/05/2018 renouvelable par tacite reconduction.

## MAIRIE DE MASSY

### SUPPRESSION de la Z.A.C. BOURGOGNE LANGUEDOC à MASSY

## AVIS

Le Conseil municipal de MASSY, lors de la séance en date du 23 mars 2017, a décidé la suppression de la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) Bourgogne Languedoc.

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, la délibération correspondante est affichée en mairie durant un mois et publiée au recueil des actes administratifs.

La délibération et le rapport de présentation exposant les motifs de la suppression de la Z.A.C. est consultable en Mairie :

- les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
- les jeudis de 8h30 à 12h.

A la Direction de l'Urbanisme - Mairie de MASSY, 1, avenue du Général de Gaulle, 91305 MASSY Cedex.

## Extraits de Jugement

### TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'EVRY

#### GREFFE DES PROCEDURES COLLECTIVES

## AVIS DU GREFFE

Le 03 avril 2017,

Conformément à l'article 142 al 2 du décret du 27 décembre 1985, le Greffier avise les créanciers, adjudicataires ou acquéreurs du dépôt au Greffe de l'Etat de collocation établi par M<sup>e</sup> Pascale HUILLE-ERAUD, es-qualité de liquidateur judiciaire, dans l'affaire :

### Véronique PIERRE

1, rue Eugène Brou  
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

Les contestations sont formées dans le délai de 30 jours, à compter de l'insertion au B.O.D.A.C.C. du dépôt de l'état de collocation, par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance.

## Avis d'Enquêtes



COMMUNE DE VERT-LE-GRAND (91810)

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Projet d'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme et modification du périmètre de protection du Domaine de la Saussaie

#### 2° INSERTION

Par arrêté municipal n° 1/2017/URBA du 21 mars 2017 et n° 2/2017/URBA du 23 mars 2017, Monsieur le Maire de VERT-LE-GRAND a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et la modification du périmètre de protection du Domaine de la Saussaie.

A cet effet, Monsieur Pierre-Yves NICOL a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de VERSAILLES.

Cette enquête se déroulera à la mairie, à compter du vendredi 7 avril 2017 et ce jusqu'au mardi 9 mai 2017 inclus.

Le dossier de projet sera consultable sur le site internet de la commune et :

Au service urbanisme, en mairie, 7 place de la Mairie :

- Les lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
- Le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00,
- Le samedi de 8h30 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête,

chacun pourra consulter le dossier d'enquête publique, consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou les adresser au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire-enquêteur, mairie de VERT-LE-GRAND, 7 Place de la Mairie, 91810 VERT-LE-GRAND.

Le commissaire-enquêteur recevra le public en mairie le :

- Vendredi 7 avril 2017 de 14h00 à 17h00,
- Jeudi 20 avril 2017 de 16h00 à 19h00
- Samedi 29 avril 2017 de 9h00 à 12h00,
- Mardi 9 mai 2017 de 14h00 à 17h00.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la clôture de l'enquête, le commissaire-enquêteur transmettra à Monsieur le Maire son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions au Service Urbanisme de la commune pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.



COMMUNE DE SACLAS

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### POUR LA PREMIERE DECLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SACLAS

#### 1° INSERTION

Par arrêté n° 27/17 en date du 05 avril 2017, le Maire de SACLAS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la première déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

Par décision n° E17000025/78 du

REPUBLIQUE FRANCAISE  
PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC « LA PLAINE SAINT-JACQUES » PRÉSENTÉ PAR LA COMMUNE D'ORMOY

Par arrêté n° 2017-PREF.DRCL/BEPAFI/175 du 31 mars 2017, la préfète de l'Essonne organise l'enquête publique unique préalable à :

- la déclaration d'utilité publique du projet,
- la cessibilité des parcelles de terrain nécessaires à sa réalisation.

#### CETTE ENQUETE SE DEROULE

DU MARDI 09 MAI AU SAMEDI 10 JUIN 2017 INCLUS soit 33 jours.

CONSULTATION DU PROJET : le dossier, comportant étude d'impact et avis de l'autorité environnementale, sera à la disposition du public à la mairie d'ORMOY, pendant toute la durée de l'enquête, aux heures normales d'ouverture au public :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- les mercredi et samedi : de 9h à 12h

Fermeture tous les samedis de mai

Il pourra également être consulté sur le site internet des services de l'Etat en Essonne : [www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement](http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme/Amenagement)

Un poste informatique sera mis gratuitement à disposition à la mairie d'OrmoY aux horaires d'ouverture au public.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : M. Bernard LEGROS, Ingénieur de l'Armement en retraite, se tiendra à la disposition du public en mairie d'OrmoY :

- mardi 9 mai 2017 de 14h30 à 17h30
- lundi 15 mai 2017 de 14h30 à 17h30
- mercredi 24 mai 2017 de 9h00 à 12h00
- jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017 de 15h00 à 18h00
- samedi 10 juin 2017 de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations peuvent être demandées au maire - Hôtel de Ville - Place Raymond Gombault - 91540 ORMOY (Téléphone : 01.69.90.75.00).

LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS du public pourront être, soit :

- déposées dans le registre d'enquête papier mis à disposition à la mairie d'OrmoY,
- déposées sur le registre dématérialisé accessible via le site internet des services de l'Etat (ouvert du mardi 09 mai à 9h au samedi 10 juin 2017 à 12h)
- adressées par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie d'OrmoY, siège de l'enquête. Elles devront parvenir avant le 10 juin à 12h pour pouvoir être annexées au registre d'enquête

Toute personne peut, à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Préfète de l'Essonne (DRCL - BEPAFI - Bd de France - CS 10701 - 91010 Evry Cedex)

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Essonne. Une copie sera tenue à la disposition du public pendant un an à la mairie d'OrmoY et à la préfecture.

Au terme de l'enquête, le projet sera ou non déclaré d'utilité publique par la Préfète de l'Essonne. En cas de déclaration d'utilité publique, un arrêté prononcera la cessibilité des parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet.

EP 17-123

enquête-publique@publegal.fr

27 février 2017, M<sup>me</sup> la Présidente du Tribunal administratif de VERSAILLES a désigné le commissaire enquêteur.

M. Jean-Claude DOUILLARD, cadre transport assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la salle des fêtes de SACLAS, Rue du 19 Mars 1962 du samedi 29 avril 2017 à partir de 9 heures au lundi 29 mai 2017 à 17 heures (date et heure de la fin de l'enquête).

Pendant ce délai susvisé :

- Un dossier sera déposé à la Mairie de SACLAS, aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, ses propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser par écrit à la Mairie de SACLAS - M le Commissaire enquêteur - 19 rue de la Maine - 91690 SACLAS ou par voie électronique à l'adresse suivante : «[claudine.auciere@mairie-saclas.fr](mailto:claudine.auciere@mairie-saclas.fr)» en indiquant en objet du courriel : «Observations PLU pour commissaire enquêteur».

Ce dossier sera aussi disponible sur le site internet de la commune : [www.mairie-saclas.fr](http://www.mairie-saclas.fr)

Le Commissaire Enquêteur recevra à la Salle des Fêtes :

- Le samedi 29 avril 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Le samedi 13 mai 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Le jeudi 18 mai 2017 de 9 heures à 12 heures,
- Le lundi 29 mai 2017 de 14 heures à 17 heures.

Le rapport et les conclusions du

Commissaire Enquêteur, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication

## Appels d'Offres

### COMMUNE DE MESPUITS

#### PROCEDURE ADAPTEE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

### COMMUNE DE MESPUITS

Correspondante :  
Madame Sabine FURMAN  
26 grand' rue  
91150 MESPUITS  
Tél : 06 12 52 33 44  
Courriel : [mairie.mespuits@wanadoo.fr](mailto:mairie.mespuits@wanadoo.fr)  
Adresse internet du profil d'acheteur :  
<http://demat.centraledesmarches.com/7030888>

Type d'organisme : Commune.

Objet du marché :

### Travaux d'aménagement de voirie et d'enfouissement contrat rural 2017-2018-2019 Grande rue et Rue de la Croix Boissée

Type de marché : Travaux.

Type de prestations : Exécution.

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Le marché est décomposé en deux lots et en deux tranches :

Lot 1 : Enfouissement des réseaux  
Tranche ferme : Grande Rue  
Tranche optionnelle : Rue de la Croix Boissée.

Lot 2 : Voirie  
Tranche ferme : Grande Rue  
Tranche optionnelle : Rue de la Croix Boissée.

Refus des variantes.

Présentation des lots :

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots.

Lot 1 - Lot 1 : Enfouissement des réseaux - Enfouissement des réseaux de distribution publique  
Classification CPV : Classification CPV : Classification CPV :  
Objet Principal : 45231400-9  
Objet Principal : 45231600-1  
Objet Principal : 34993000-4

Lot 2 - Lot 2 : Voirie - Travaux d'aménagement de voirie  
Classification CPV :  
Objet Principal : 45233140-2

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation (lettre d'invitation, cahier des charges.)

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 04 mai 2017 à 10 h 20.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis : 7 avril 2017

# le Républicain

HEBDOMADAIRE DE L'ESSONNE

## ANNONCES LEGALES

### VIE DES SOCIETES

Retrouvez nos formulaires à compléter sur notre site internet (constitution, transfert de siège social, augmentation de capital, etc)...

[le-republicain.fr](http://le-republicain.fr)

Utilisez nos services plus !

- Aide à la rédaction de votre texte.
- Attestation de parution immédiate par fax ou e-mail.
- Publication également de vos annonces sur toute la France au tarif préfectoral en vigueur.

Dernier délai pour remise des éléments

MARDI 12 HEURES

Contactez : Claire MOLLIGONE

☎ 01.69.36.57.10

E-mail: [al@le-republicain.fr](mailto:al@le-republicain.fr)

☎ 01.69.36.57.20

1, rue Jules Guesde - 91130 Ris-Orangis